

Le 15 décembre 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mardi 15 décembre 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h00.

Étaient présents : Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire
 Madame Micheline Racine, conseillère, poste numéro 1
 Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
 Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3
 Monsieur Bernard Demers, conseiller au poste numéro 6

Étaient absents : Monsieur Robert Blanchard, conseiller, poste numéro 4
 Monsieur Yvon Blanchard, conseiller, poste numéro 5

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Boniface Dalle-Vedove

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
 Directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE

À 19h20, monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove déclare la séance ouverte.

Tous les membres présents sur le territoire de la municipalité assistent à la séance et renoncent aux formalités prescrites pour la convocation de la présente séance.

1- ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2016

Monsieur le maire fait la présentation des principaux éléments du budget de la municipalité pour l'exercice financier débutant le 1er janvier 2016.

191-12-2015

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du budget a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

Il est proposé par monsieur Ghislain Privé
Appuyé par madame Micheline Racine
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte les prévisions budgétaires 2016 pour la municipalité de Béthanie telles que présentées ci-dessous :

	Budget 2016
Revenus	
Fonctionnement	
Taxes	396 328,00
Paiements tenant lieu de taxes	-
Transferts	79 626,00
Services rendus	15 800,00
Imposition de droits	17 700,00
Amendes et pénalités	1 000,00
Intérêts	3 400,00
Autres revenus	1 400,00
Total des revenus d'opération	<u>515 254,00</u>
Transferts- ententes TECQ et PIIRRL	<u>176 525,00</u>
Total des revenus	<u>691 779,00</u>
Surplus non affectés	<u>25 000,00</u>
Fonds des carrières et sablières	<u>37 975,00</u>
Total des affectations générales	<u>62 975,00</u>
Total des revenus et des affectations	<u>754 754,00</u>
Charges	
Administration générale	206 340,00
Sécurité publique	84 463,00
Transport	143 875,00
Hygiène du milieu	50 541,00
Santé et bien-être	600,00
Aménagement, urbanisme et développement	12 840,00
Loisirs et culture	13 790,00
Frais de financement	2 000,00
Amortissement des immobilisations	
Total des dépenses d'opération	<u>514 449,00</u>
Dépenses en immobilisations	<u>239 500,00</u>
Total des dépenses	<u>753 949,00</u>
Excédent (déficit)	<u><u>805,00</u></u>

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie autorise la publication et l'envoi du budget à chaque adresse sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'immobilisations 2016, 2017 et 2018

192-12-2015 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisations a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

Il est proposé par monsieur Michel Côté
Appuyé par monsieur Michel Demers
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le plan triennal d'immobilisation pour les exercices 2016, 2017 et 2018 pour la municipalité de Béthanie tel que présenté ci-dessous :

Année Financière	Projet	Montant	Méthode de financement
2016	rang Ste-Geneviève	80 500 \$	Le programme PIIRRL + droit des carrières
2016	Rechargement du 4e Rang et reprofilage des fossés 0,8 km	32 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2016	Rechargement Petit 9e Rang et reprofilage des fossés sur 0,7 km	25 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2016	Installation nouveaux luminaires, intersections des chemins principaux; Petit 9e Rang, Ste Geneviève, Boscobel et Monty	5 000 \$	Programme TECQ + droit des carrières
2016	Centre communautaire, terrain de jeux Comité des Loisirs Subvention projet plateau multi-usage	10 000 \$	surplus accumulés non affectés
2016	Centre communautaire, stationnement avant; égout pluvial et asphaltage	22 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2016	Centre communautaire, mise à niveau du système de chauffage	20 000 \$	Programme efficacité énergétique
2016	Rechargement du chemin Witty sur 300 m à partir du haut de la côte près de la carrière de LG	8 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2016	Halte rivière, achat parcelle de terrain au pont chemin Béthanie	10 000 \$	surplus accumulés non affectés
2016	10e Rang Nord, rechargement du chemin et reprofilage des fossés du chemin Monty à la première courbe direction Nord, sur environ 0,7 km	27 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières

2017	10e Rang Sud, rechargement du chemin et reprofilage des fossés du chemin Monty vers le sud sur 0,9 km	35 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2017	Rechargement du 5e Rang et reprofilage des fossés, 1,07 km	25 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2017	Centre communautaire, terrain de jeux Comité des Loisirs Subvention projet plateau multi-usage	10 000 \$	surplus accumulés non affectés
2017	Chemin Mouton, reprofilage des fossés sur 1,4 km	15 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2017	10 e Rang Nord, Rechargement du chemin et reprofilage des fossés, section Est-Ouest sur 0,8 km	37 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2018	Intersections chemins secondaires, asphalte d'un 100 m à diverses intersections	35 000 \$	Programme efficacité énergétique
2018	Chemin Boscobel, rechargement du chemin et reprofilage des fossés sur 1 km	40 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2018	Chemin Mouton, rechargement du chemin au complet sur 1,4 km	35 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2018	Chemin Monty, reprofilage des fossés sur 1,5 km	15 000 \$	Le programme TECQ + droit des carrières
2018	Centre communautaire, terrain de jeux Comité des Loisirs Subvention projet plateau multi-usage	10 000 \$	surplus accumulés non affectés

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie autorise la publication et l'envoi du plan triennal d'immobilisations à chaque adresse sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove déclare la séance soit levée à 20h25.

Adopté ce 5 janvier 2016

Robert Désilets,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Boniface Dalle-Vedove
Maire